

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 6 Août 1889

NOUVELLES LOCALES

DISTRIBUTIONS DE PRIX

La dernière quinzaine a été aux distributions de prix.

Pour les Dames de Saint-Maur, la série a commencé le 25 juillet par le Pensionnat et l'Externat. D'un caractère toujours privé, cette cérémonie a néanmoins bien son cachet ; l'excellente tenue des élèves nous a surtout frappé. Mais, sous cette réserve de bon goût, quelle émotion, quelle attente et ensuite quelle joie modeste et profonde, à la pensée des parents absents et du bonheur qu'on va leur causer ! Les jeunes personnes qui ont mérité les prix si enviés accordés par S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg sont : M^{lles} L. Ajani et L. Bérenger.

La distribution des jouets à l'asile des Moulins, le 29 juillet, celle de l'asile de Monaco, le 30, sont venues réjouir parents et enfants. Ces derniers étaient accourus plus nombreux que jamais. Plus de places sur les gradins : on se demandait comment on pourrait, à l'avenir, recevoir de nouveaux élèves. Ici, c'est la patience des maîtresses qu'il faut louer. Tout ce petit monde a chanté, récité, manœuvré avec une intelligence, un ensemble qui témoignent hautement de l'intérêt et des soins dont il est l'objet à l'asile.

Le 31 juillet, c'était le tour des écoles communales des garçons. Présidée par M. Dugué de Mac Carthy, Secrétaire général, cette cérémonie a été fort belle. Le préau de l'école ne pouvait contenir tous les assistants. Les autorités des diverses administrations et un nombreux clergé entouraient le représentant du Gouvernement. M. le Ch^{er} Donnève, inspecteur des écoles, a prononcé le discours d'usage, que l'assemblée a chaudement applaudi.

L'orchestre, entièrement composé des meilleurs artistes du Casino de Monte Carlo, a exécuté divers morceaux, comme toujours, à la satisfaction de tous.

Citons également M. Borghini, qui a tenu le piano et a accompagné divers morceaux, et la Société Philharmonique, qui a interprété quelques jolis morceaux de son répertoire varié. N'oublions pas non plus l'excellent maître de chapelle M. Bellini, dont le dévouement ne se dément jamais.

Nous portons encore volontiers à l'ordre du jour les jeunes acteurs qui ont si vivement intéressé l'auditoire dans leur petite scène comique, la *Poudre de Perlinpinpin*. Ce sont : Gustave G., A. Mignon, L. Roure, J. Cauvigny, L. Robini, C. Allavéna, L. Bérenger.

Indépendamment des éloges bien mérités accordés aux Frères par M. le Rapporteur, le Ch^{er} Donnève, pour l'excellente tenue de leur école et les succès qu'ils ont remportés par l'obtention de dix certificats d'études primaires, nous leur accordons de nouveaux com-

pliments pour la belle exposition de travaux de dessins de tous genres qui couvrent les murs du préau de l'établissement, et qui a excité durant huit jours l'intérêt du nombreux public qui n'a cessé d'aller en faire la visite.

On y a particulièrement remarqué deux belles maquettes par L. Dégoutin, lesquelles ont souvent attiré les regards des autorités qui occupaient l'estrade d'honneur durant la cérémonie de la distribution des prix, et divers sujets de mécanique dont les jeunes auteurs sont : E. Oulion, N. Aureglia, J. Noble.

Noms des élèves qui ont obtenu le certificat d'études primaires :

MM. Dégoutin Louis — Dalbera Claude — Berta Joseph — Roure Victor — Aschier Charles — Sasso Auguste — Albin Julien — Charvet Justin — Aureglia Henri — Aureglia Emile.

Le prix d'honneur du Comité de l'Instruction Publique a été obtenu par l'élève :

M. Emile Imbert.

Prix d'honneur accordés par S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg à l'élève de chaque classe qui s'est le plus distingué par sa conduite et son travail :

Première classe : Oulion Edouard. — Deuxième classe : Cabrié Louis. — Troisième classe : Anfonso Second. — Quatrième classe : Capponi Louis. — Cinquième classe : Testa Marius. — Sixième classe : Gras Jean-Baptiste. — Septième classe : Olivier Joseph. — Huitième classe : Mollinari Henri. — Neuvième classe : Boquet Amédée.

Liste des élèves qui ont eu le plus de nominations :

PREMIÈRE CLASSE

Première division : Oulion Edouard, 17 nominations — Imbert Emile, 17 — Noble Joseph, 14.
 Deuxième division : Roure Victor, 12 nominations — Dégoutin Louis, 11 — Orgnon Louis, 10.
 Troisième division : Pigazza Albert, 10 nominations. — Bérenger Léopold, 8.

DEUXIÈME CLASSE

MM. Gabrié Louis, 11 nominations — Bellando Louis, 9 — Malvaldi Jules, 6 — Grinda Henri, 5 — Barriera Léon 5.

TROISIÈME CLASSE

MM. Ronco Dominique, 7 nominations — Anfonso Second, 6 — Bagnol Emile, 6 — Cerruti Jules, 6 — Denis Frédéric, 5. — Bonafède Joseph, 5.

QUATRIÈME CLASSE

MM. Capponi Louis, 10 nominations — Carrara Pierre, 10 — Bima Bernard, 7 — Basso Charles, 6 — Vaccaroni Lino, 5 — Berta Charles, 4.

CINQUIÈME CLASSE

MM. Testa Marius, 7 nominations — Codur Henri, 6 — Ballet Jules, 5 — Franco Alfred, 5 — Colombo Antoine, 5.

SIXIÈME CLASSE

MM. Gras Jean-Baptiste, 8 nominations — Caverzagli Louis, 6 — Rigotti Louis, 6 — Colombini François, 6 — Ortali Louis, 5 — Saissy Joseph, 5 — Croesi Marius, 4.

SEPTIÈME CLASSE

MM. Ruge François, 5 nominations — Allione Romulus, 5 — Olivier Joseph, 5 — Palanca Ange, 4 — Bronfort Eugène, 4 — Laurant Auguste, 4 — Audoly Emmanuel, 4.

HUITIÈME CLASSE

MM. Molinari Henri, 8 nominations — Blanchi Louis, 5 — Scotto Louis, 5 — Blua César, 4 — Pauli Henri, 3 — Raffaelli Paul, 3 — Grassa Charles, 3 — Gonino Jean, 3.

NEUVIÈME CLASSE

MM. Boquet Amédée, 3 nominations — Corrieri Dominique, 3 — Baudizzone Joseph, 2 — Tournay Joseph, 2 — Rossi Marius, 2 — Brugnotti Henri, 2.

Prix accordés par M^{gr} l'Evêque de Monaco à ses enfants de chœur :

MM. Albin Charles, Charvet Justin, Rapaire Georges, Aureglia Henri, Médecin Alexandre, Abel Marius, Olivier Joseph, Giacobbi Etienne, Roure Victor, Sériès Marius.

Le lendemain, au même endroit, a eu lieu la distribution des prix des classes primaires des filles.

Comme la veille, en l'absence de M. le Gouverneur, M. le Secrétaire Général présidait. Sur l'estrade d'honneur avaient pris place : M^{gr} Guyotte, vicaire général ; MM. les Membres du Comité de l'Instruction publique et grand nombre de notabilités. La cérémonie commence par un discours de M. le Ch^{er} Donnève, inspecteur des écoles, discours vivement applaudi. L'orateur rend au zèle et au succès des maîtresses un hommage éclatant et justement mérité.

Vient ensuite la proclamation des récompenses ; des chants exécutés par les élèves avec un ensemble parfait, des apologues fort bien débités viennent égayer la cérémonie : le piano, tenu par d'anciennes élèves du Pensionnat, nous fait entendre quelques morceaux de maîtres, supérieurement interprétés. Un compliment bien tourné et bien dit termine la cérémonie, et la foule se disperse, heureuse et bruyante. Heureux parents qui ont de telles institutrices pour leurs enfants. Heureux enfants qui, grâce à la libéralité de notre cher Souverain, reçoivent avec une éducation chrétienne une instruction forte et pratique.

Voici la liste des récompenses distribuées dans cette fête scolaire :

Les prix accordés par S. A. R. Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg ont été mérités par :

M^{lles} Eudoxie Raffaelli, Louise Cambi, Louise Thibaud, Marie Burloni, Rose Gialdi, Pauline Raynaud, Marie Ghighion, Hélène Rapetti, Jeanne Crovetto, Thérèse Bima, Marie Mugetti, Louise Imbert, Angéline Anfosso, Marie Chiapelle.

Prix spécial :

M^{lles} Marie Ballet et Félicienne Donnat, élèves hors concours, qui ont obtenu le certificat d'études l'année dernière.

Les élèves qui, cette année, ont obtenu le certificat d'études, sont :

M^{lles} Thérèse Gastaud, Joséphine Mazzone, Marguerite Casanova.

Prix du Comité de l'Instruction publique :

M^{lle} Thérèse Gastaud.

Principaux lauréats :

CLASSES DE MONACO

PREMIÈRE CLASSE

M^{lles} Thérèse Gastaud, 11 nominations — Joséphine Mazzone, 10 — Marguerite Casanova, 10 — Marie Ri-

goni, 8 — Eudoxie Raffaelli, 8 — Louise Cambi, 8 — Louise Thibaud, 8 — Thérèse Rigotti, 7 — Louise Laurenzi, 7 — Marie Burloni, 7 — Adrienne Rocchisani, 5 — Cornélie Robini, 5 — Joséphine Blanqui, 5.

CLASSE SUPPLÉMENTAIRE

M^{lles} Pauline Raynaud, 6 nominations — Honorine Saytour, 6 — Jérôme Silvano, 6 — Marie Guerelli, 6.

DEUXIÈME CLASSE

M^{lles} Jeanne Laurenti, 7 nominations — Joséphine Gastaud, 6 — Marie Ghighion, 6 — Hélène Rapetti, 6 — Irise Costi, 6 — Joséphine Suani, 6 — Sophie Scotto, 6 — Julie Deortis, 6 — Angéline Terno, 6 — Marie Bon-signore, 5 — Louise Giraudi, 5 — Marguerite Vivaldi, 5 — Eugénie Laurenzi, 5 — Laurencine Gastaud, 5 — Anna Sobrà, 5 — Catherine Calenco, 5 — Clotilde Barriera, 5 — Thérèse Gangalio, 5 — Marie Pitavino, 5 — Anna Robini, 5 — Angéline Lavazza, 4 — Georgette Blanqui, 4 — Marie Rondelli, 4 — Césarine Gastaud, 4.

TROISIÈME CLASSE ET AUTRES

M^{lles} Marie Chiapelle, 6 nominations — Jeanne Garibaldi, 5 — Maria Nizza, 5 — Marie Guidetti, 5 — Louise Solamito, 5 — Rosa Bergont, 4 — Catherine Vial, 4 — Henriette Véran, 4 — Bellone Rose, 4 — Angéline Carretti, 4 — Marie Caratti, 4 — Marie Giuglaris, 4 — Virginie Crema, 4 — Victorine Negri, 4 — Marie Gazella, 4.

CLASSES SAINT-CHARLES

DEUXIÈME CLASSE

M^{lles} Jeanne Crovetto, 8 nominations. — Thérèse Bima, 8 — Marie Muggetti, 7 — Marie Allione, 7 — Thérèse Carenzi, 6 — Sylvie Pastorelli, 6 — Camille Muggetti, 6 — Marguerite Rigoni, 6 — Marie Hardy, 5 — Marie Gallo, 5 — Césarine Rigotti, 4 — Elisa Giusti, 4 — Mathilde Solamito, 4.

TROISIÈME ET QUATRIÈME CLASSES

M^{lles} Angéline Anfosso, 6 nominations — Léonie Balbo, 6 — Rosa Bruno, 6 — Baptistine Curti, 6 — Pauline Brun, 6 — Catherine Devant, 5 — Marguerite Guidet, 5 — Augustine Vial, 5 — Madeleine Rollero, 5 — Laurencine Gastaud, 5 — Lœtitia Dulhio, 5 — Charlotte Pastore, 5 — Pauline Meazza, 5 — Clotilde Boltoni, 5 — Joséphine Bonafede, 5 — Jeanne Brillada, 4 — Marie Devissi, 5 — Antoinette Mentasti, 4 — Mercédès André, 4 — Henriette Sasso, 4 — Catherine Allavene, 4 — Louise Aymino, 4 — Augustine Isoart, 4 — Marie Perasciuti, 4 — Madeleine Formia, 4 — Hyacinthe Vidal, 4.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco pendant le mois de juillet 1889 a été de 22,918

Il n'avait été en juillet 1888, que de 22,212

Différence en faveur de 1889 706

Un accident de voiture a ému, mercredi soir, les habitants de la rue Grimaldi. Les chevaux d'une voiture de place, n° 71, conduits par le sieur Scorsoglio, effrayés par la volée de l'avant-train qui, détachée, leur battait les jambes, descendirent la rue à fond de train. Le cocher, perdant l'équilibre, tomba de son siège et se fit quelques égratignures. Un journalier, le sieur Corrialotti (Jean), âgé de 47 ans, voulut se jeter devant les chevaux, mais, renversé, il fut blessé à une jambe et à un bras, la roue du léger véhicule lui passa sur le corps.

On le transporta à l'Hôtel-Dieu, où M. le médecin en chef lui a prodigué ses soins. Son état est sans gravité.

Nos lecteurs trouveront plus loin le beau programme des fêtes qui seront données les 8 et 9 de ce mois, sur la place Sainte-Barbe, à l'occasion de la Saint-Roman.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Hyères. — Le 31 juillet, aux Salins d'Hyères, un épouvantable accident s'est produit à bord de la *Couronne*, vaisseau-école des canonnières, pendant le nettoyage des pièces.

Un canon-revolver qui était, par erreur, resté chargé, est parti, tuant 7 marins et en blessant 17 autres.

Les secours furent aussitôt organisés, et les blessés transportés à l'hôpital militaire de Toulon.

Les obsèques des victimes ont eu lieu à Saint-Mandrier au milieu d'une nombreuse assistance.

Le préfet maritime, les majors de la flotte et de la

marine, l'état-major de la *Couronne*, une foule d'officiers, 180 marins de la *Couronne*, ainsi que plusieurs autres détachements y assistaient.

Les cercueils étaient recouverts de drapeaux tricolores et ornés de couronnes; la cérémonie était très imposante.

Au cimetière, au milieu de l'émotion générale, l'amiral Duperré a prononcé une éloquente allocution qui a produit sur l'assistance une profonde sensation.

Nice. — Le *Phare du Littoral* dit que M. Charles Maquin, ancien commissaire central dans les Pyrénées-Orientales, est désigné pour succéder à M. Vidal décédé, comme commissaire central à Nice.

— L'ouverture de la chasse dans les Alpes-Maritimes est fixée au 18 de ce mois.

Roquebrune. — La procession de la Passion de N. S. Jésus-Christ, qui, traditionnellement, a lieu le 5 août, s'est accomplie hier, dans le village de Roquebrune, au milieu d'une foule immense de spectateurs que ne manque jamais d'attirer ce spectacle à la fois étrange et curieux.

La fête a été favorisée par un temps superbe.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Paris est devenu la ville aimée des rois et des princes de sang royal. Après la semaine du roi des Hellènes est venue la semaine du shah de Perse; S. M. Persane a été reçue à Paris avec enthousiasme. Derrière la haie des troupes, échelonnées de la gare Saint-Lazare au palais de la rue Copernic qui a été donné comme résidence à Nasser-Eddin, la foule s'était entassée. Elle était debout sur des bancs, des chaises, sur des échelles; des gamins étaient suspendus aux arbres et aux becs de gaz. Les fenêtres étaient occupées partout par des femmes en toilettes claires. De toutes parts les cris de: Vive le Shah! Vive la Perse! Vive l'ami de la France! se mariaient aux cris de Vive Carnot!

M. le Président de la République est allé saluer le Shah lorsqu'il est descendu de son wagon-salon et l'a accompagné jusqu'au palais de la rue Copernic. Le cortège, escorté par deux escadrons de cuirassiers, avait fort grand air.

Dans la voiture de l'introduit des ambassadeurs, précédant celle du Président de la République, se trouvaient le prince Mirza, secrétaire de la légation de Perse, le commandant Bazin et un aide des cérémonies.

Dans la voiture du Président, attelée à la Daumont, avaient pris place S. M. le Shah et le Président de la République; sur le devant, le grand-visir et le président du Conseil. Cette voiture est un magnifique landau huit ressorts, attelé de quatre beaux alezans. Les postillons, en culotte blanche et bottes vernies, portent une veste de velours bleu galonnée d'argent et une casquette de jockey de même sorte. Derrière se tiennent debout deux valets de pied à la livrée du Président. Deux officiers supérieurs galopent aux portières.

Dans la deuxième voiture: le ministre de la guerre, le ministre des affaires étrangères, le général Brugère, le général Brault;

Dans la troisième voiture: le général Saussier, le général Nazare-Agha, M. de Balloy, le jeune Azis-es-Sultan;

Dans la quatrième voiture: le préfet de police, Medjel-Dovlé, le général Bérenger, Estimad-es-Sultaneh;

Dans la cinquième voiture: Amin-Khalval, Sadik-es-Sultaneh, le lieutenant-colonel Kornprobst, le docteur Tholozan;

Dans la sixième voiture: les deux officiers de la maison du Président et l'aide de camp du gouverneur militaire de Paris;

Dans la septième voiture: le général Djehan-Guirkhan, le général Nassr-ol-Molk, Mirza-Abdollah-Khan, Mirza-Mohammed-Khan;

Dans la huitième voiture: Aboul-Hassan-Khan, Mirza-Nizam, Mirza-Riza-Khan; Ahmend-Khan;

Dans la neuvième voiture: Golam-Ali-Khan, Mahomed-Bashir-Khan, Akber-Khan, Meddi-Khan;

Dans la dixième voiture: Hassan-Khan, Morteya-Khan, Champour-Khan, Mir-Mahomed-Khan;

Dans la onzième voiture: Aziz-Khan, Fakhr-ol-Attiba, Hybennet-Khan;

Dans la douzième voiture: M. Ketabji et les aides des cérémonies.

M. le Président de la République a conduit le Shah jusqu'à la pièce principale du palais, la salle du Trône; une salle très grande, éclairée par le haut, au moyen de

glaces dépolies, qui communique avec un jardin d'hiver lequel s'ouvre sur le parc fort beau qui s'étend derrière la maison. Dans cette pièce a été dressé un trône, drapé de velours cramoisi et surmonté d'un dais d'or. C'est là que le Shah fera toutes ses réceptions officielles.

Ayant, en quelque sorte installé son hôte, M. Carnot a pris congé du Shah pour rentrer à l'Elysée.

Conformément aux règles de l'étiquette, le Shah, pres- que immédiatement après le départ de M. Carnot, est remonté en voiture avec son grand-visir, le général Bérenger et M. du Balloy, et, par les Champs-Élysées, s'est rendu à l'Elysée pour saluer officiellement à son tour le chef du gouvernement français.

Le lendemain de son arrivée, le Shah s'est reposé pendant toute la matinée. Il n'a pas voulu coucher dans le lit doré qui lui avait été préparé. Il a fait étendre à terre des matelas et des couvertures qu'il avait apportés dans ses bagages.

Entre une heure et demie et deux heures et demie, S. M. Persane a reçu les ambassadeurs et vers trois heures il s'est rendu à l'Exposition Universelle. La tâche des personnages qui lui en faisaient les honneurs n'était pas facile. Le Shah, fatigué des cérémonies officielles, n'a voulu suivre aucun programme, et il l'a déclaré très nettement, dès le premier moment. On l'avait mené au pied de la Tour Eiffel et on avait réservé pour lui un ascenseur. Il fit signe à ses ministres d'y monter, quant à lui sa grandeur le retint au bas de la moderne Babel. On voulut le mener solennellement au dôme central. A chaque instant, il se détournait pour regarder la Tour. Tout à coup, il aperçoit un kiosque où on vendait pour 2 fr. 50 des reproductions de la Tour. Il en achète une dizaine pour ses ministres et pour lui et les fait payer un louis pièce.

Le soir, les fêtes ont commencé par un dîner et une réception chez M. Tirard, président du Conseil. Le Shah avait mis un costume riche avec aigrette en diamants et boucle d'émeraude à la ceinture. Il étincelait de mille feux. M. Tirard avait invité beaucoup de peintres à la réception. Le Shah se les est fait présenter par l'ambassadeur Nazare-Aga. Il demande un plan de château au fond d'un bois à M. Charles Garnier, félicite M. Muncaksky et demande à Carolus Duran quel genre de tableaux il fait:

— Représentez-vous des paysages, dit-il, des animaux?

— Des animaux, sire, répond Carolus Duran, et des plus féroces: des jolies femmes.

Naturellement, la foule des visiteurs était énorme; j'ai eu, néanmoins, la bonne fortune de rencontrer des habitants de la Principauté, MM. les Conseillers d'Etat Saige et Jolivot.

En se retirant, il dit à M. Tirard: « Je suis décoré moi; pourquoi ne l'êtes-vous pas? » On eut grand'peine à faire comprendre au Shah que M. Tirard n'avait jamais voulu l'être.

La troisième journée du Shah a été non moins originale que les deux premières.

A l'heure où commencent ses réceptions officielles, à une heure et demie de l'après-midi, le Shah de Perse a reçu son « cousin » Dinah-Salifou qui, pour la circonstance, s'était vêtu d'une immense chasuble en drap d'or, semblable à celles dont se revêtent nos prêtres les jours de grande fête, coiffé d'une espèce de calotte carrée surchargée de soutaches d'or.

Le Shah s'est rendu ensuite aux arènes de la Buffalo Bill's Wild West Co. Les exercices de tir de Miss Anna Dakley l'intéressent infiniment. Il daigne sourire aux danses des Indiens. Il rit à gorge déployée en présence des sauts invraisemblables des chevaux sauvages que l'on essaie de monter. Etant donné le soin que mettent les Orientaux à ne point manifester leurs sentiments, Nasser-Eddin a dû s'amuser prodigieusement.

Le soir, le Shah a dîné chez le Président de la République, au Palais de l'Elysée.

La table était dressée dans la grande salle blanche à colonnes. Sous la lumière de huit grands lustres et de nombreux candélabres savamment disposés, le magnifique surtout Louis XVI était étincelant dans son encadrement de fleurs, dont les guirlandes serpentaient à travers les corbeilles qui supportaient les desserts. La verrerie était décorée d'un sobre filet d'or et portait en lettres gothiques les initiales P. R. La vaisselle était en porcelaine de Sèvres, très fine, à bordure bleue, avec fleurettes d'or sur fond blanc. Les assiettes du dernier service étaient celles qui représentent en couleurs les fameuses vues de France entourées d'un cercle de couleur mauve.

Le Shah de Perse occupait la place d'honneur. Il avait à sa droite M^{me} Carnot et à sa gauche M^{me} de Freycinet.

Le menu, teinté en bleu pâle, portait d'un côté la

lettre C, et de l'autre le lion de Perse portant un glaive, imprimés en or.

Vers dix heures, on a quitté le salon où on avait pris le café, pour se rendre à la salle de spectacle. Le Shah donnant le bras à M^{me} Carnot, et M. Carnot conduisant M^{me} Tirard, l'un et l'autre suivis des ministres et des officiers composant la maison militaire, ont traversé la galerie annexe. Le Shah s'est arrêté devant les tapisseries des Gobelins, qui représentent l'histoire de Don Quichotte, et l'examen qui l'en a fait l'a fort divertit. Il a été très frappé par l'aspect du parc, qui était radieux sous les mille feux de la lumière électrique. Au premier plan, on apercevait les deux statues qui représentent l'amour maternel et qui sont placées au bas du perron d'honneur. Plus loin s'étendait une immense nappe de gazon encadrée par des arbres séculaires. Au fond se dressait un portique formé par des verres aux couleurs de la Perse, c'est-à-dire rouges et verts. Les sinuosités des allées étaient dessinées par des flammes de bengale.

Une fort jolie scène avait été dressée au fond de la galerie des fêtes. Un cordon de fleurs tenait lieu de rampe. Le rideau était remplacé par de riches tentures de velours rouge frangées d'or. Des paravents en vieille tapisserie de la Savonnerie simulaient les coulisses. Une rangée de fauteuils était disposée en avant. Nasser-Eddin s'est assis sur celui du milieu. Il avait à sa droite M. Carnot et à sa gauche M^{me} Carnot. Au nombre des spectateurs se trouvait le roi nègre Dinah-Salifou avec sa mitre et sa chape galonnées d'argent. Il était assis auprès de sa femme, qui portait une robe courte aux couleurs voyantes et qui était coiffée d'un madras de soie violette, roulé comme un mouchoir autour de sa tête.

Les artistes de l'Opéra-Comique ont joué *l'Amour médecin* de Ch. Monselet, d'après Molière, musique de Ferdinand Poise. M^{me} Molé-Truffier remplissait le rôle de Lisette et M^{me} Bernaert celui de Lucinde. M. Fugère faisait Sganarelle et M. Galand, Clitandre. Les rôles des médecins étaient tenus par MM. Barnolt, Grivot, Maris et Davoust.

Le Shah de Perse a beaucoup ri du jeu des acteurs et les a applaudis plusieurs fois ainsi que toute l'assistance. Après la pièce, Nasser-Eddin, M. Carnot et leur suite se sont rendus au buffet du salon diplomatique, et à onze heures, le Shah a pris congé du Président de la République et de M^{me} Carnot après leur avoir chaleureusement exprimé sa gratitude pour l'accueil qu'ils lui avaient fait.

DANGEAU.

VARIÉTÉS

La Lanterne magique et la Fantasmagorie

La lanterne magique n'est pas un instrument nouveau; elle a été introduite en France en 1798, et perfectionnée plus tard par le R. P. Kircher, auquel on en attribue à tort l'invention. Tout porte à croire, en effet, qu'elle était déjà connue des anciens, et que les prêtres d'Élensis et de Memphis s'en servaient pour frapper l'imagination de ceux qu'ils initiaient à leurs mystères. Ce qu'il y a de certain, c'est que Fiorania a trouvé une lentille de verre dans un tombeau romain, et que l'on a découvert une lanterne magique dans les ruines d'Herulanum. Si donc ces instruments existaient de cette époque, il ne serait pas impossible que les prêtres égyptiens en aient eu de semblables à leur disposition.

Il y a trois siècles, la lanterne magique n'était guère connue que des sorciers et des nécromanciens, qui s'en servaient comme d'un talisman mystérieux pour mystifier les ignorants et terrifier les esprits faibles. Aujourd'hui cet instrument est appelé à distraire l'enfance, à instruire la jeunesse et à fournir aux professeurs le moyen de rendre sensible à leur auditoire la démonstration des plus beaux phénomènes de la nature et de la science.

« La lanterne magique, disait sir David Brewster, qui, pendant si longtemps, n'a servi qu'à amuser les enfants et à étonner les ignorants, a reçu aujourd'hui une destination nouvelle; on la dispose de telle sorte qu'elle aide puissamment à l'enseignement des sciences, et l'on s'en sert aujourd'hui généralement dans les leçons populaires d'astronomie pour représenter les phases et les mouvements des corps célestes reproduits tous avec une grande exactitude sur des tableaux transparents. En Angleterre, la lanterne magique est employée dans l'enseignement de presque toutes les branches des sciences; elle rend d'immenses services en faisant passer sous les yeux d'un grand auditoire les vues très distinctes et très agrandies des phénomènes qu'il s'agit de décrire. Le professeur est ainsi dispensé de se munir de dessins volumineux qui se détruisent par l'usage, et qui ne répondent que très imparfaitement au but qu'on veut atteindre. »

En principe, cet instrument se compose d'une lanterne sourde, en fer blanc, munie d'une lampe à huile dont les rayons, réfléchis par un miroir concave, traversent une première lentille plan-convexe, le condenseur, laquelle

concentre la lumière sur une image transparente, placée en avant dans une coulisse ménagée dans le tube qui reçoit le condenseur. Après avoir traversé cette image, les rayons lumineux sont reçus par une seconde lentille bi-convexe, l'objectif, qui la projette, en l'amplifiant, sur un mur où une toile tendue à une certaine distance de la lanterne, suivant la longueur focale de l'objectif. Afin de pouvoir mettre facilement au point l'objet représenté, la lentille bi-convexe est fixée à l'extrémité d'un tube qui glisse à frottement dans celui où se trouve la lentille éclairante. Enfin, pour faciliter l'échappement des produits de la combustion et rendre cette dernière aussi complète que possible, les lanternes magiques sont pourvues d'une cheminée disposée de manière à arrêter les rayons lumineux, tout en laissant passage à la fumée et aux gaz provenant de la combustion.

Pour faire bien comprendre ce qui va suivre, et pour que le lecteur puisse se rendre compte du jeu de la lumière dans ces sortes d'appareils, nous allons expliquer ce qu'on entend, en optique, par lentilles, et décrire les propriétés qui caractérisent ces instruments. — On a donné le nom de *lentilles* à des disques de verre bombés de chaque côté, *bi-convexes*, dont la forme rappelle la petite graine brune que tout le monde connaît et qu'Esau, fils d'Isaac et de Rebecca, aimait à tel point qu'il vendit son droit d'aînesse pour un plat de cet aliment. Par extension, on a donné ce nom à cinq autres disques de verre jouissant de propriétés plus ou moins analogues à celles des lentilles bi-convexes. C'est ainsi que nous avons: d'une part, les lentilles *bi-convexes*, *plan-convexes*, et les *ménisques convergents*, et, d'autre part, les lentilles *bi-concaves*, *plan-concaves* et les *ménisques divergents*.

Lorsque des rayons lumineux parallèles traversent une lentille convexe, ils dévient de leur route par l'effet du milieu plus dense qu'ils franchissent et qui les fait converger en un point qu'on appelle le *foyer principal*. Cette déviation est d'autant plus grande que la courbure de la lentille est plus forte. Si les rayons qui la traversent ne sont que parallèles, si la source de lumière n'en est pas très éloignée, si, en un mot, au lieu de prendre le soleil pour foyer lumineux, on se sert d'une lampe, alors les rayons qui sortent de la lentille convergent moins rapidement et vont se réunir en un point nommé *foyer conjugué*. Celui-ci varie selon la distance de la source lumineuse à la lentille. Si maintenant nous rapprochons la lampe de manière à ce qu'elle se trouve au foyer principal, les rayons émergents deviendront parallèles et n'aboutiront plus à aucun foyer. Enfin, si nous rapprochons encore la source de lumière, les rayons, au sortir de la lentille, seront divergents.

De ce qui précède, il résulte qu'un objet éclairé ou lumineux étant placé devant une lentille, son image réelle, mais renversée, se produit sur l'écran disposé pour la recevoir avec des dimensions qui dépendent de la place qu'occupe l'objet par rapport à la lentille. Elle sera plus petite que l'objet si celui-ci est plus loin de la lentille que le foyer conjugué où se forme l'image; au contraire, elle sera plus grande s'il en est plus proche. En d'autres termes, l'image sera d'autant plus petite que l'objet sera plus éloigné, et d'autant plus grande qu'il sera plus rapproché. Enfin, lorsque l'objet est situé entre le disque de verre et le foyer principal, son image devient virtuelle, c'est-à-dire qu'elle ne peut pas être reçue sur un écran et que l'œil, en regardant à travers la lentille, la voit droite et plus grande. Les dimensions de cette image augmenteront d'autant plus que l'objet sera plus rapproché du foyer principal, et cela jusqu'au moment où, arrivé à ce point, elle disparaîtra tout à fait. C'est sur ce principe que repose la construction des loupes, instruments d'optique connus de tous et avec lesquels on pourra vérifier les lois que nous venons d'établir.

Avec les lentilles concaves, c'est le contraire qui se produit; les rayons lumineux qui les traversent, au lieu de converger en un point (foyer principal ou foyer conjugué) donnent naissance à un faisceau toujours divergent. Ces lentilles n'ont point de foyer réel, et leur foyer virtuel se trouve placé du côté de la source lumineuse, entre celle-ci et la lentille; il en est de même pour les objets que l'on regarde à travers ces instruments, ils ne peuvent donner que des images virtuelles et redressées, plus petites que l'objet, et situées entre les axes secondaires.

Mais revenons à notre sujet, et disons, sans plus tarder, que la lanterne magique a subi divers perfectionnements. C'est ainsi qu'on a remplacé les anciennes lanternes en fer blanc, si défectueuses surtout au point de vue de l'éclairage, par le *lampuscope* qui consiste en une boule opaque, en tôle vernie, que l'on substitue aux globes des lampes à modérateur, et à laquelle est ajusté un tube contenant le système lenticulaire. On place les vues ou dessins à projeter dans une coulisse ménagée dans le tube, et l'on obtient des effets beaucoup plus beaux grâce à la puissance de la source lumineuse.

Quand elle est construite avec soin, lorsqu'elle est pourvue d'un système optique perfectionné et d'un système d'éclairage très puissant, la lanterne magique devient un instrument d'étude, un véritable microscope lumineux. La lanterne de projection de M. Molteni et celle de M. J. Duboscq sont des appareils de premier ordre qui non seulement peuvent avantageusement remplacer la lanterne magique, mais encore servir à l'étude des phénomènes de l'optique.

La lanterne de M. J. Duboscq se compose d'une boîte rectangulaire, en cuivre, soutenue par quatre pieds, et au centre de laquelle on dispose un régulateur électrique ou à défaut une lampe à gaz oxydrique. Un miroir concave, placé contre la paroi postérieure de la lanterne, réfléchit les rayons lumineux et les renvoie sur un jeu de lentilles d'où ils sortent parallèles. Lorsqu'il s'agit de projeter des images photographiques ou autres, on remplace le barillet qui contient les lentilles précédentes par un cône de projection muni d'un condenseur et terminé par un tube pourvu de deux lentilles achromatiques, lesquelles projettent, en les agrandissant, les images que l'on passe dans la coulisse placée près de la lentille éclairante. Le tube de l'objectif porte un pignon à crémaillère indispensable pour la mise au point.

Comme on n'a pas toujours à sa disposition un régulateur électrique, ni même une lampe à gaz oxydrique, on peut, au besoin, les remplacer par une lampe modérateur de 16 lignes, à double courant d'air, et garnie d'huile, dans laquelle on a fait dissoudre 100 grammes de camphre par litre.

Quel que soit l'appareil dont on fasse usage (lanterne magique ou lanterne de projection) il importe, si l'on veut obtenir de bons résultats, de disposer son instrument dans les meilleures conditions possibles. Il ne suffit pas, en effet d'avoir une bonne lanterne, il faut encore savoir s'en servir. Étant donc donnée une lampe modérateur comme source de lumière, on aura soin de la garnir d'huile de première qualité, de faire usage de mèches neuves et de les couper bien droites et parfaitement nettes, enfin de nettoyer la verre avec le plus grand soin et de le mettre à la hauteur voulue pour obtenir la flamme la plus blanche possible.

La lampe une fois prête, on la place dans la lanterne de manière que le point lumineux soit bien centré. De ce centrage dépend la réussite de l'opération; s'il est parfait, le disque projeté sur l'écran est uniformément éclairé; mais, si tout en étant bien à hauteur du centre ou axe des lentilles, le point lumineux en est trop rapproché, si, en d'autres termes, il se trouve entre la lentille et son foyer principal, le disque présente alors un centre éclairé, entouré d'une pénombre bleuâtre. Au contraire, lorsque le point lumineux est très éloigné, le même phénomène se reproduit, avec cette différence toutefois que la pénombre est rougeâtre. Si le point lumineux est trop à gauche ou trop à droite, il se forme une pénombre à gauche ou à droite. Enfin, si le foyer lumineux se trouve trop haut ou trop bas, la pénombre se montre en haut ou en bas du disque. En tenant compte de ces observations et en ayant soin, avant chaque séance, d'essuyer les lentilles avec un linge bien doux et de les chauffer légèrement, surtout par les temps humides et froids, afin d'éviter la condensation de la vapeur d'eau, on obtiendra certainement de brillantes projections.

Occupons-nous maintenant de la toile ou écran destiné à recevoir les images. Si la projection doit se faire directement, et non par transparence, on tendra contre un mur, sur un châssis ou des rouleaux, un drap fin en tissu serré, par exemple du calicot, ou bien encore une grande feuille de papier blanc. La lanterne sera placée bien en face, sur une table, de manière à ce que le centre des lentilles se trouve à la même hauteur que le milieu de l'écran. Quant à la distance qui doit la séparer de la toile, elle dépend de la longueur focale des lentilles et varie en général, entre 1 m. 50 et 3 mètres, c'est à l'opérateur à la déterminer par tâtonnement. Pour mieux faire ressortir les images, on doit, autant que possible, opérer dans l'obscurité la plus profonde, et entourer l'écran d'un cadre noir.

Lorsque les projections doivent se faire par transparence, lorsqu'on veut, par exemple, produire des effets fantasmagoriques et rendre complète l'illusion des spectateurs, il faut alors disposer l'écran entre le public et l'appareil et, comme nous le verrons plus loin, se réserver l'espace nécessaire à la manœuvre de celui-ci. Dans ce cas, on prend du calicot très large où dont on assemble les lisières en surjet, en ayant soin d'éviter que les coutures occupent le centre de la toile, on tend ensuite son calicot sur un châssis, puis on lui donne de la transparence, en y passant une ou deux couches de vernis blanc au copal, ou mieux en le mouillant au moment de la séance.

Toutes ces dispositions une fois prises, il ne reste plus qu'à introduire dans la coulisse de l'appareil les images à projeter, tableaux peints ou photographies, qu'il ne faudra pas oublier de placer tête-bêche, si l'on veut qu'elles apparaissent droites sur l'écran. Nous recommandons aux amateurs les tableaux sur fond noir dont les effets sont beaucoup plus beaux.

Avec un peu d'habitude, il est facile de confectionner soi-même des tableaux de fantasmagorie et des verres de lanterne magique. Pour cela, on prend un verre bien propre, de la largeur et de la longueur voulues, et, après y avoir dessiné ou calqué le trait avec de l'encre de Chine ou un crayon lithographique, on passe dessus une couche d'essence de térébenthine qu'on laisse bien sécher et sur laquelle les couleurs se fixeront ensuite très facilement. On fait usage, pour ce genre de peinture, soit de couleurs transparentes à l'eau, que l'on vernit ensuite, soit de vernis de couleur que l'on trouve tout préparés dans le commerce. Le procédé est simple, mais il demande un peu de patience, vertu que tout le monde ne possède pas au même degré.

La fantasmagorie est un mode d'emploi particulier de la lanterne magique ; quiconque possède ce dernier appareil peut donc obtenir des effets fantasmagoriques, à la condition qu'il possède des tableaux mécanisés et qu'il puisse dérober sa lanterne à la vue des spectateurs.

(A suivre) ALFRED DE VAULABELLE

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M^e DESFORGES, notaire-avocat, à Monaco

AVIS D'OPPOSITION

Suivant acte passé le vingt-trois juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf par devant M^e DESFORGES, enregistré, messieurs ROCH et FUNEL ont cédé à messieurs MAGAGNOSC et AUDOLI le fonds d'**Hôtel des Etrangers**, sis à Monaco Condamine, rue Florestine, n° 13, moyennant un prix payé comptant.

Les oppositions seront reçues en l'étude pendant la huitaine.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-CHARLES

Mardi 6 Août 1889

A 8 heures du soir. — Commencement de la Neuvaine préparatoire à la fête de l'Assomption de la Très Auguste Mère de Dieu. Salut.

Vendredi 9 août

VEILLE DE LA FÊTE DE SAINT LAURENT

Patron du quartier de Monte Carlo

8 heures du soir. — Chant des Litanies de la Très Sainte Vierge et de l'Hymne du Saint Martyr, bénédiction du Très Saint Sacrement et baisement des reliques de l'admirable confesseur de la foi.

Samedi 16 août

SAINTE LAURENT, Diacre et Martyr

(Fête de Dévotion)

A 8 heures du matin. — Grand'Messe, suivie du chant de l'Hymne en l'honneur du Saint Patron de la confrérie d'hommes récemment érigée dans l'église Saint-Charles, baisement de ses reliques.

Le soir à 8 heures, Salut Solennel du Très Saint Sacrement.

La famille GEORGES FILLHARD adresse à toutes les personnes qui lui ont fait l'honneur d'accompagner le convoi funèbre de

Mademoiselle Amélie FILLHARD

les remerciements les plus sincères.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 29 juillet au 4 août 1889

MARSEILLE, chaland Alsacien, fr., c. Richard,	briques.
MEMTON, b. Deux-Frères, fr., c. Courbon,	fûts vides.
SAINTE-TROPEZ, b. Nizza, fr., c. Rodolphe,	charbon.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	sable.
ID. b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID. b. Indus, fr., c. Phion,	id.
ID. b. Jeune-Casimir, fr., c. Ferréro,	id.
ID. b. Vierge-des-Anges, fr., c. Balestre,	id.
ID. b. Tante, fr., c. Conte,	id.
CANNES, b. Six-Sœurs, fr., c. Conte,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Jaume,	id.
ID. b. Marceau, fr., c. Musso,	id.
ID. b. Jeune-Baptistin, fr., c. Laurent,	id.

Départs du 29 juillet au 4 août

MENTON, cutter Henri-Camille, fr., c. Dalest,	divers.
SAINTE-TROPEZ, b. Fortune, fr., c. Moutte,	sur lest.
ID. b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID. b. Indus, fr., c. Phion,	id.
ID. b. Jeune-Casimir, fr., c. Ferréro,	id.
ID. b. Vierge-des-Anges, fr., c. Balestre,	id.
ID. b. Tante, fr., c. Conte,	id.
ID. b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
CANNES, b. Six-Sœurs, fr., c. Conte,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Jaume,	id.
ID. b. Marceau, fr., c. Musso,	id.
ID. b. Jeune-Baptistin, fr., c. Laurent,	id.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo l'entrée des Salons, n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

FÊTES DE LA SAINT-ROMAN

Judi 8 août 1889

A 8 heures 1/2 du soir : Salves d'artillerie ; retraite *alle fiacole* ; feu de joie ; embrasement général, aux flammes de bengale, de la place du Palais et de la Batterie ; lancement du ballon le St-ROMAN.

A 9 heures, dans la salle des bals, à Sainte-Barbe : Concert instrumental, avec le gracieux concours de la Société Philharmonique ; bal d'enfants, prix d'entrée : 25 centimes. Eclairage à giorno de la salle des bals et de la promenade Sainte-Barbe.

Vendredi 9 août

JOUR DE LA SAINT-ROMAN

A 8 heures du matin : Salves d'artillerie.
A 2 heures 1/2 de l'après-midi, dans l'enceinte du bal, prix d'entrée : 25 centimes : Jeux de la poêle, 5 fr. — Les trois sauts, 5 fr. — Siège tonkinois, 5 fr. — Jeu de la seringue, 5 fr. — Duel à la fourchette, 5 fr.

Concours de chansonnettes : 1^{er}, 10 fr. ; 2^e, 5 fr.
Jeu des ballons, 5 fr. — Douche aérienne, 5 fr.
Courses en sac : 1^{er}, 5 fr. ; 2^e, 3 fr. — Prix d'entrée : 25 centimes.
Les inscriptions pour les jeux et chants seront reçues chez M. Abel, vice-président du Comité, jusqu'au jeudi 8 août, à midi.
Courses de vélocipèdes. — Course de vitesse pour bicyclettes et bicyclettes : 1^{er}, 50 fr. ; 2^e, 25 fr.

Parcours. — Deux tours de la place du Palais — Rue du Tribunal — Avenue Saint-Martin — Avenue de la Porte-Neuve — Place-d'Armes — Avenue de la Gare — Pont de la Gare — Boulevard de l'Ouest — Boulevard Charles III — Avenue de la Porte-Neuve et place du Palais.
Course de lenteur pour bicyclettes, 20 fr.

Pour la course de vélocipèdes, s'adresser à M. Adolphe Olivier, membre du Comité.

La Société Philharmonique exécutera, pendant ces divertissements, divers morceaux de son répertoire.

A 9 heures du soir, grande soirée dansante.

A minuit, tombola gratuite et comique, composée de 15 lots :

1. Le support de nos vieux jours — 2. Le portrait d'un pompier — 3. Un produit de la Principauté non primé à l'Exposition universelle — 4. L'éteignoir de l'amour — 5. Un poulet maigre du Havre — 6. Un bœuf sans tête — 7. Les inséparables — 8. *Sowi accenti* (romance sans paroles) — 9. Un corps sans âme — 10. Portrait de S. M. le roi des Belges (eau forte) — 11. La Vénus de Milo — 12. Un lapin — 13. L'indispensable en ménage — 14. Un premier déjeuner — 15. Souvenir de la Saint-Roman.

Les 11, 15, 18 et 25 août 1889, continuation des bals.

En vente à l'Imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Mévilier

Deuxième édition — 2 vol. in-8° — Prix : 6 francs.

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

En dépôt à Paris chez Alphonse PICARD

LIBRAIRE ÉDITEUR, 82, RUE BONAPARTE

COLLECTION DE DOCUMENTS HISTORIQUES

publiés

PAR ORDRE DE S. A. S. LE PRINCE CHARLES III

PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Par GUSTAVE SAIGE

Format in-quarto carré, papier vergé, fabriqué spécialement avec filigranes aux armes et chiffre de S. A. S.

Chaque volume, imprimé en caractères elzéviens à Monaco, à l'imprimerie du Gouvernement, est précédé d'une introduction historique.

En cours de publication :

1^{re} Série

DOCUMENTS HISTORIQUES

RELATIFS A LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO DEPUIS LE XV^e SIÈCLE

Le premier volume, contenant CCLXXX + 716 soit 996 pages, a paru en juin 1888. Il comprend la période de 1412 à 1494.

Le second volume (1494 à 1540) paraîtra incessamment. (Cette première série comprendra au moins trois volumes.)

En préparation :

2^e Série

LE TRÉSOR DES CHARTES DU COMTÉ DE RETHEL

du XIII^e au XV^e siècle

Recueil de douze cents chartes avec reproductions de sceaux d'après les originaux existant aux archives du Palais de Monaco dans les titres du duché de Rethel-Mazarin. — 1 volume.

3^e Série

CORRESPONDANCE DU MARÉCHAL JACQUES DE MATIGNON

GOUVERNEUR DE NORMANDIE ET DE GUIENNE

(1557 à 1597)

Cette correspondance se compose de près de huit mille lettres reçues par le maréchal pendant quarante années et émanant de Charles IX, Henri III, Catherine de Médicis, Henri IV comme roi de Navarre et comme roi de France, et des personnages qui ont le plus marqué dans les guerres de religion. — L'ensemble comportera au moins sept volumes.

La publication se suivra à raison d'un volume de 800 à 1,000 pages par année.

Prix de chaque volume : 25 francs

BAINS DE MER

DE

LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

RESTAURANT — CAFÉ

Tenus par le LE NEN

BOUILLABAISSÉ — DINERS SUR COMMANDE — LANGOUSTES ET COQUILLAGES — SALONS ET-CABINETS DE BAINS DE MER

BAZAR

MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C^{ie}

MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES

SPECIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condamine.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON & A LA MÉDITERRANÉE

FÊTE DE L'ASSOMPTION

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

Les billets d'aller et retour réduits de 25 %, délivrés les 14, 15 et 16 août prochain, seront tous indistinctement valables au retour jusqu'aux derniers trains de la journée du 19 août.

Cette validité pourra encore être prolongée à deux reprises et de moitié (les fractions de jour comptant pour un jour) moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 % du prix des billets.

Les billets d'aller et retour, délivrés de ou pour Paris, conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle indiquée ci-dessus.

La librairie centrale des Chemins de fer (LIBRAIRIE CHAIX) publie, sous le titre d'*Express-Rapide*, un indicateur qui mentionne principalement les trains à grande vitesse desservant les villes importantes, les bains de mer, les établissements thermaux et les services internationaux. Trente-cinq cartes indiquent les principaux itinéraires sur les réseaux étrangers.

Cette élégante publication, d'un format commode, imprimée en gros caractères, et dont la couverture est illustrée d'un charmant dessin de Jules Chéret, offre une simplification qu'apprécieront toutes les personnes qui voyagent par les voies apides. — En vente dans les gares et les librairies : Prix, 75 centimes.

Supplément au Figaro-Exposition n° 3

Le troisième fascicule du *Figaro-Exposition*, qui vient de paraître, est peut-être plus joli que les deux premiers.

Nous ne pouvons citer tout ce qu'il contient d'attractions ; mais il serait difficile de passer sous silence les quatre pages en couleur qui reproduisent :

D'abord une adorable aquarelle de Marchetti, *l'après-midi à l'Exposition* ; ensuite deux tableaux, l'un de Commerre, intitulé *Une grande dame sous Louis XV*, et la *Fedora* d'Alfred Stevens ; enfin une reproduction d'après nature de *Potiches, Vases et Jardinières* des cristalleries de Saint-Denis.

Quant aux nombreuses illustrations noires, elles sont, comme tous les clichés de la maison Boussod et Valadon, la perfection même.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine

Sommaire du n° 36

Art et chiffons, par la baronne de Spare, dessin de G. de Billy. — Gazette héraldique, par H. Gourdon de Genouillac. — La Pêcheuse au repos, dessin original de Hagborg. — Entre deux feux (suite et fin), par Trilby. — A travers les arts, dessins de Roullier, J. Bérand, Myrbach et Vincent Derasse. — Le costume du siècle, (suite), texte et dessins par G. Corfber de Médelsheim. — Les chevaux du lieutenant Michel Asseef. — La branche d'orme, par Carolus. — L'ombrelle japonaise, dessin original de Clovis Didier. — Chronique mondaine, par Paul Bonhomme. — Vie sportive, par G. de Castelverd. — Chronique financière, par Bonconseil.

La *Chasse illustrée*, qui paraît tous les samedis dans le format des grands journaux illustrés, est l'organe autorisé, et unique à Paris, des chasseurs et des pêcheurs. Outre la description des divers modes et engins de chasse et de pêche, on y trouve des études pratiques sur le dressage, l'élevage, le repeuplement ; des articles de jurisprudence cynégétique, etc. Des récits de voyages, des romans, des nouvelles, pleins d'intérêt, de nombreuses et magnifiques gravures en font un recueil très littéraire et des plus artistiques.

Prix de l'abonnement : 30 fr. par an, 7 fr. 50 par trimestre. — On s'abonne chez FIRMIN-DIDOT & C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris, et chez tous les libraires et directeurs de poste.

On reçoit gratis, sur demande, un numéro spécimen.